

## Laval théologique et philosophique



André LÉCRIVAIN, Hegel et l'éthicité. Commentaire de la troisième partie des « Principes de la philosophie du droit ». Paris, Librairie Philosophique J. Vrin (coll. « Histoire de la philosophie »), 2001, 176 p.

Mathieu Robitaille

Volume 59, numéro 3, octobre 2003

Christianisme et fragmentation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/008798ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/008798ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Robitaille, M. (2003). Compte rendu de [André LÉCRIVAIN, **Hegel et l'éthicité. Commentaire de la troisième partie des « Principes de la philosophie du droit »**. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin (coll. « Histoire de la philosophie »), 2001, 176 p.] *Laval théologique et philosophique*, 59(3), 609–610. <https://doi.org/10.7202/008798ar>

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Ce qui nous conduit au chapitre dernier, où l'on voit qu'une question sérieuse ou une question éthique est une question existentielle. Il en va de notre existence. Ce n'est donc pas une question qu'on peut régler d'une manière pragmatique ou technique. C'est la raison pour laquelle notre relation aux animaux et à l'environnement est devenue une question sérieuse, car elle affecte la conception que nous avons de nous-même. Il en va de même pour la médecine reproductive, la thérapie génétique, la transplantation d'organe, la mort et l'avortement. Il faut y ajouter notre relation aux immigrés qui pose à neuf la question du droit à la citoyenneté et du droit d'asile.

Dans ce livre, Böhme tente d'élucider l'usage de l'éthique en reconnaissant les limites qui entourent son concept. Il s'agit, en un mot, d'un livre capital, mais aussi d'un livre accessible sans être superficiel, bref un excellent livre d'introduction pour tous ceux qui s'intéressent à l'éthique, au devenir de l'humain et de la société.

Jacques QUINTIN  
Université de Sherbrooke

André LÉCRIVAIN, **Hegel et l'éthicité. Commentaire de la troisième partie des « Principes de la philosophie du droit »**. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin (coll. « Histoire de la philosophie »), 2001, 176 p.

De 1981 à 1987, André Lécivain a fait paraître, en compagnie de J. Biard, D. Buvat, J.-F. Kervégan, J.-F. Kling, A. Lacroix et M. Slubicki, une vaste *Introduction à la lecture de la Science de la logique de Hegel* (Paris, Aubier-Montaigne), dans laquelle le but premier était de mettre en lumière la processualité du mouvement logico-dialectique qui parcourt d'un extrême à l'autre la *Science de la logique*. Le présent ouvrage de Lécivain, intitulé *Hegel et l'éthicité* et portant sur la troisième partie des *Principes de la philosophie du Droit*, se situe explicitement dans le prolongement de ces travaux sur la logique hégélienne (cf. p. 7). Ceci signifie pour Lécivain que son commentaire concernant la plus haute sphère de l'esprit objectif entend lui aussi privilégier l'aspect logique et processuel du propos hégélien disséminé dans les pages des *Principes de la philosophie du Droit*. Il ne s'agit donc pas tant pour Lécivain de proposer une « nouvelle » interprétation de la pensée hégélienne de l'éthicité, que d'exhiber la présence ou l'effacement des schèmes logiques, exposés par Hegel dans la *Science de la logique*, à même le développement de l'esprit objectif en son moment éthique, et ce question « d'en éprouver la validité et d'en vérifier l'efficacité » (p. 8). Ce que cet ouvrage se propose, c'est donc d'une part de rendre compte de l'affirmation continue de Hegel suivant laquelle le développement de l'esprit objectif repose sur le développement logique, et ce en montrant dans le détail comment la processualité des *Principes de la philosophie du Droit* constitue une exemplification de la processualité logique qui la fonde ; d'autre part, et conséquemment, cet ouvrage de Lécivain se propose de rendre justice à ce qui apparaît peut-être comme la plus haute prétention hégélienne eu égard à la sphère juridique, morale, sociale et politique, à savoir que cette sphère soit une production de la raison, et qu'à ce titre elle soit considérée comme *rationnelle* au-dedans de soi, et par suite comme digne d'un traitement systématique ou « scientifique » : « Tel est donc l'objectif que s'est intentionnellement fixé ce commentaire qui se veut moins interprétatif que soucieux de restituer le cheminement spéculatif par lequel le domaine éthico-politique — auquel on déniait jusque-là la possibilité d'accéder à un traitement et un statut scientifiques, comme le souligne la Préface — devient au contraire l'objet d'une élucidation rigoureuse et systématique grâce à la mise en œuvre des moyens théoriques fournis par la logique dialectique » (p. 8-9).

L'ouvrage débute par une très brève (14 pages !) présentation de la Préface, de l'Introduction et des deux premières sections des *Principes de la philosophie du Droit* (« droit abstrait » et « mora-

lité »). Loin d'expliquer le propos hégélien de ces sections, ce qui aurait naturellement exigé de plus amples développements, Lécivain se contente plutôt de préparer le terrain en vue d'une compréhension minimale de la situation de la sphère de l'éthicité dans le tout de l'esprit objectif. Le commentaire débute donc à proprement parler avec l'exposition de la troisième section des *Principes*.

La méthode d'exposition choisie par Lécivain est l'une des plus lourdes qui soient : le commentaire littéral, paragraphe par paragraphe, remarque par remarque. Or, cette méthode d'exposition non seulement n'aide pas selon nous à rendre manifeste l'articulation logique de cette section, mais elle en constitue par moments un obstacle important. Au mieux, cette méthode permet à Lécivain d'indiquer au passage le lien entre tel élément éthique et tel élément logique, ce qui réduit considérablement cependant la portée de la tâche que s'est assignée l'auteur en début d'ouvrage, soit de repérer la présence des schèmes logiques au cœur du développement éthique. À titre d'exemples de cette limitation, imposée par sa méthode d'exposition, Lécivain se contente d'indiquer à l'occasion du commentaire du § 181 que l'institution familiale incarne le moment logique de la qualité (cf. p. 51) ; ailleurs (commentaire du § 257), que la sortie de la société civile bourgeoise vers l'État correspond à la sortie de la sphère de l'essence vers la sphère du concept (cf. p. 96) ; enfin (commentaire du § 298), que l'activité du pouvoir législatif au sein de l'État, laquelle à la fois est conditionnée par la constitution et exerce une influence positive sur la constitution, représente le dernier type de causalité (l'« action réciproque ») présenté par Hegel au terme de la logique de l'essence (cf. p. 137-138). Abstraction faite de telles indications ponctuelles, qui établissent des parallèles — tout à fait justes du reste — entre les développements éthique et logique, l'ouvrage de Lécivain se présente toutefois comme un commentaire parmi d'autres de l'éthicité, mais comme un commentaire perspicace, qui n'en reste pas à des généralités, et soucieux de restituer, par-delà les mésinterprétations historiques, la rigueur et l'actualité du propos hégélien. Seulement, l'originalité que cet ouvrage se proposait d'entrée de jeu, et qui en faisant selon son auteur non pas tant une nouvelle interprétation de l'éthicité, qu'une exposition de sa logique immanente, est finalement plutôt absente de l'ensemble.

Soulignons pour conclure cette recension un point fort de ce commentaire : l'insistance sur le thème de la *reconnaissance* au sein de la sphère éthique, et particulièrement pour ce qui concerne le passage de la société civile bourgeoise à l'État. Lécivain montre bien selon nous à quel point le traitement hégélien du thème de la reconnaissance, qui traverse comme un fil rouge toute la sphère éthique, demeure actuel pour toute pensée du socio-politique. Ce faisant, Lécivain accomplit la seconde tâche qu'il s'était proposée, soit de restituer la pertinence du « rationalisme » hégélien afin de penser la réalité socio-politique qui est la nôtre.

Mathieu ROBITAILLE  
Ruhr-Universität Bochum

Ramón MARTÍNEZ DE PISÓN LIÉBANAS, **Le péché et le mal**. Montréal, Éditions Médiaspaul (coll. « Brèches théologiques », 32), 2000, 184 p.

Cet ouvrage d'introduction est destiné aux étudiants en théologie et aux membres du public désireux de connaître la pensée théologique post-Vatican II sur les thèmes du péché, de la souffrance et du mal. Pour chacune de ces questions, l'A. présente de manière claire et concise les grandes orientations de la théologie contemporaine. Le traitement de ces questions s'appuie principalement sur les données de l'exégèse actuelle, notamment pour la question du péché. Les thèmes de la souffrance et du mal sont l'occasion pour l'A. de présenter la pensée du prêtre suisse Maurice Zundel, son auteur de prédilection. L'objectif de l'ouvrage est donc de présenter les avancées récentes du